

cette limite semblerait entraîner une limitation de la réalité de l'esprit, et la négation de l'infinité qui a été déclarée immanente au concept d'esprit. Un problème se pose ici : qu'est donc cette nature qui s'oppose à l'esprit et se soustrait à toute représentation dialectique ? nature que l'esprit trouve devant lui comme son antécédent ? et la solution en est indispensable pour que l'affirmation de l'unité infinie de l'esprit puisse subsister.

2. *Individualité de la nature.* — Pour pouvoir définir la nature, une distinction préalable est nécessaire : doit-elle être considérée comme un genre ou un universel, ou bien comme un individu ? La distinction nette entre le genre et l'individu ayant surgi avec Socrate, Platon fut induit par la tendance spéculative et transcendante de sa philosophie à concevoir la nature comme un genre et, par conséquent, à résoudre dans l'idée de la nature ce que la réalité naturelle a d'immédiat et de positif. Le véritable cheval pour Platon n'est pas un individu, mais l'espèce (1), ἡ ὑπόστασις de laquelle, dit-on, se moquait son adversaire Antisthène (2). Il lui était du reste impossible de concevoir autrement une nature qui fût objet de science, ou qui fût, simplement, sans idée. Mais cette transcendance platonique qui tomba sous la critique d'Aristote parce qu'elle rendait inconcevable l'individu, qui, en obsédant la pensée par son exigence d'être compris dans son actualité, avait soulevé le problème socratique de l'universel. Pour Aristote la nature, dans son opposition même à la pensée, est en effet l'unité de la forme, ou idée, et de son contraire qui est la matière, le non-être de Platon : parce que la substance consiste précisément dans l'unité qu'est l'individu. Aussi voyons-nous dans sa doctrine la nature commencer à opposer à l'universalité de l'idée, ou de la pensée pure, sa propre individualité, qui implique l'incarnation de la forme dans la matière ; incarnation qui consiste dans l'auto-actuation d'une puissance à travers la réalisation de la

(1) En nous servant du mot espèce nous n'entendons pas l'employer dans le sens empirique que lui donne le naturaliste.

(2) *Simplicius*, dans *Arist.*, *Cat.* 66 b, 45 Br.